

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 janvier 2023

Excusés : Danièle Garrigou, Rémy Bourbier, Alain Prat, Joël Laplanche

Ordre du jour

- 1- Démarrage du comité d'Ethique (Laetitia)
- 2- Stages de troisième (Pierrette)
- 3- Retour sur les règles d'usages formulées lors du Bureau du 9 janvier (Isabelle)
- 4- Point sur l'étude de terrain DEIS (Christelle)
- 5- Dossier MSA (Anne)
- 6- Les différentes conventions : Petits Frères Des Pauvres, Maison Des Partages...
- 7- Divers

Approbation du dernier compte rendu

A l'unanimité

1- Démarrage du comité d'éthique

Le Comité d'Ethique s'est réuni le 11 janvier : Laurence Durousset (excusée), Marina Rodriguez, Bruno Rouy, Laetitia Mustapha, Isabelle Arlie

A partir de certains retours d'adhérents, le comité propose que soit organisée une formation à la communication non violente pour améliorer l'accueil, les relations... Seraient concernés les adhérents actifs. Il semble qu'il y ait beaucoup à faire en aval de ce comité d'éthique. Les formations peuvent être assez chères. Possible aussi de rédiger des recommandations avec des croquis humoristiques sur « comment bien accueillir un nouvel adhérent » par exemple. Essayer à la fois qu'il y ait des règles mais aussi de la souplesse, plutôt des règles d'usage.

Anne précise que c'est au comité d'éthique de faire des propositions sur les règles et leur formulation, de faire des propositions aussi sur l'organisation.

Laetitia demande que soient créées une liste de diffusion et une adresse mail spécifique au comité d'éthique, qui soient visibles sur le site afin que chaque adhérent qui le souhaite puisse le contacter. Un texte de présentation sera rédigé par le CE. Elle suggère aussi que chaque PV des CA soit accessible à tous.

Il est rappelé qu'il est important de veiller à ce que le café reste un lieu ouvert à tous et ne soit pas un espace qui tendrait vers de l'entre soi.

Pascal conseille de se renseigner sur un financement possible par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé devenu OPCO : OPérateur de COmpétences) pour financer les formations du P'tit Cerny. Il indique qu'il existe une association cnvfrance.fr qu'il pourrait être bien de consulter pour organiser une formation à la communication non violente.

Pascal attire l'attention sur la nécessité de distinguer la formation des salariés de la formation des bénévoles.

Alain dit qu'avant c'était le FNDVA qui permettait d'avoir des financements.

Pierrette rappelle que le département finance aussi des formations : Sylvie précise que cette formation ne figure pas dans le catalogue.

Le CE alerte le CA sur le fait qu'il faut absolument conserver les relations avec chaque adhérent et que chaque adhérent se sente bien au café.

Alain rappelle qu'il faudrait un temps d'échange entre personnes qui tiennent le bar car il y a pas mal de nouvelles personnes. Cela vaudrait peut être le coup de faire une première réunion d'échange avant une formation.

Pierrette rappelle que Christian et Danièle ont prévu de rencontrer chaque équipe de tenue de bar pour faire un point plutôt technique sur les procédures à appliquer.

Isabelle suggère que l'aspect technique et l'aspect relationnel soit vus comme complémentaires l'un de l'autre.

Le CA décide à l'unanimité qu'une boisson sans alcool soit offerte à chaque nouvel adhérent.

Le CE va se rapprocher de Danièle et Christian et se renseignera sur les formations à la communication non violente.

2- Stages de troisième

4 collégiens vont être accueillis (2 par période) et c'est Louis qui va être leur tuteur. Les bénévoles pourront prendre le relais.

Cela fait suite à notre inscription sur la plateforme du département.

Alain suggère de leur faire réaliser un fichier Powerpoint pour alimenter l'écran en vitrine.

3- Retour sur les règles d'usage formulées lors du bureau du 9 janvier

Isabelle reprend la proposition d'assouplir les règles lorsque des nouveaux adhérents arrivent pour tenir le bar par exemple en ne connaissant pas la règle des 5 personnes inscrites sur le planning.

Il y a aussi les personnes qui préparent des plats et ne veulent pas se faire rembourser l'idée est qu'en contrepartie, ils ne paient pas leur repas.

Deuxième règle, c'est l'idée que les gens qui viennent à un atelier sur inscription et qui ne se sont pas inscrits peuvent participer s'il reste des places.

Alain propose d'utiliser le tableau blanc, à droite de la porte des toilettes, pour que chacun exprime ce qu'il aurait envie de faire.

4- Point sur les étudiants en Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale (DEIS)

Ils réalisent une étude de terrain et vont cibler la question « comment faire venir les 17 / 30 ans ». Ils se sont rapprochés de la mairie et des associations et vont faire un 1^{er} écrit.

Un RDV en visio est prévu avec Louis le lundi 23 janvier, un autre le mercredi 15 février à 19h au café avec Christelle.

5- Dossier MSA

Anne a été sollicitée par la MSA qui proposait un financement en échange d'un dossier à remplir en urgence : Anne explique la fiche action remplie pour 2022 qui reprend les actions pour le bien-vivre ensemble sur le territoire qui va nous permettre de toucher 5.000 euros. Une autre fiche action sera rédigée pour 2023 nous permettra d'obtenir la même subvention. Elle inclura une réflexion sur la mixité sociale en proposant par exemple le projet de BD sur la vie du café : Anne se renseigne sur les coûts d'édition.

Discussion sur la mixité sociale : comment encore réduire les freins des personnes qui hésitent à entrer dans le café : proposition de Sylvie : « Pourquoi ne pas faire des portes ouvertes une fois par trimestre où tout le monde serait invité sans adhésion ? ». Le CA décide de mettre en place des « journées découverte » sur ce principe.

Alain propose que l'on s'abonne au Républicain et au Parisien et que l'on remette un panneau d'affichage mobile en extérieur (pour remplacer le grand bleu qui a été détruit par un coup de vent).

6- Les propositions de Michel Mombrun

Il recherche des partenariats autour de culture du cœur et des actions autour de l'écologie et du climat. La réponse formulée par le CA sera envoyée à partir de l'adresse mail du Ptit Cerny :

Objet : demande de partenariats autour de culture du cœur et des actions autour du climat
Au vu de la teneur des SMS envoyés à Isabelle Tissier, les conditions du redémarrage d'une collaboration ne sont pas réunies.
Signé le CA du Ptit Cerny

7- Les différentes conventions

La convention avec la Maison Des Partages : il y aura une adhésion réciproque de 50 euros, la rédaction de la convention est en cours.

Les Petits Frères Des Pauvres : deux bénévoles de cette association prendront leur adhésion et seront ainsi des bénévoles tenue de bar pour le lundi après-midi, et l'ouverture du café bénéficiera à tous les adhérents. La maison de retraite a pris une adhésion collective à 50 euros.

La première réunion mensuelle du « Café des aidants » du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) a eu lieu le 13 janvier.

8- Divers

Le « papa de l'école élémentaire » qui avait fait un atelier cuisine créole en 2022 se propose pour en refaire un.

Pour les 5 ans du P'tit Cerny, Pascal propose le tirage au sort de binômes pour présenter quelque chose : chanson, poème etc... pour faire un plateau du type « les bénévoles ont du talent ».

Louis présente l'idée d'une semaine « Festival du Ptit Cerny » du 12 au 18 juin et qui s'articulerait avec le festival de théâtre organisé par le Comité Culturel de Cerny. Une équipe est en train de se constituer avec Laurence, Christelle, Franck, Pascal... Cela pourrait être l'occasion de proposer aux partenaires du Café de se produire : la Clé des Chants, la Clé des Champs, le Figuier bavard etc.

Le CA mandate le bureau pour préparer le budget prévisionnel à envoyer à la CAF avant le 31/03/23.

Prochain CA le jeudi 9 mars à 19h30